

# **PALATINE ABSOLUMENT**

*Fonds Commun de Placement Multi Parts*

*Relevant de la directive 2014/91/UE*

**Rapport Annuel 2019/2020**



# **PALATINE ABSOLUMENT**

**FCP à vocation générale**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/03/2020**

## **- I – CARACTERISTIQUES**

► **OPC d'OPC** : Supérieur à 20% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance supérieure à l'Eonia, grâce à une gestion discrétionnaire et une allocation dynamique d'actifs diversifiés composés d'actions, de titres de taux et d'OPC.

Le portefeuille pourra être exposé dans les limites de -30% minimum et de 50% maximum sur des placements actions et jusqu'à 100% sur des placements taux.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Elle se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

La gestion est totalement discrétionnaire. Les répartitions des investissements par pays, entre dette publique et dette privée, en obligations convertibles à dominante taux mixtes et en titres non notés varient selon les choix de la gestion. Le FCP pourra investir accessoirement en titres dits spéculatifs procurant un rendement supérieur à celui de l'EONIA capitalisé.

Le FCP pourra investir globalement jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et FIA de droit français ou étranger, gérés ou non par le prestataire ou une société liée, sans contrainte de classification. Les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, déterminants des marchés et facteurs techniques) de l'évolution des grandes classes d'actifs. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, du niveau d'investissement en actions, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux. Les allocations entre actions et titres de taux et la pondération des grandes et petites capitalisations varient selon les choix discrétionnaires de la gestion suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur taux, actions, indices et devises, et des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises pour ajuster l'exposition du portefeuille, en substitution d'une détention directe de titres, ou en couverture des titres détenus. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité, comprise entre - 8 et + 8, et réaliser des ventes de futures sur indices actions dans la limite d'engagement de 30% de l'actif. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

L'exposition au risque de change peut être supérieure à 10% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr).

Le FCP n'est pas indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Profil de risque :**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous :

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que, à tout moment, le FCP ne soit pas investi sur les marchés les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : le FCP peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à des sociétés dont la taille de capitalisation peut être faible. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

**Risque de taux** : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

**Risque de crédit** : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP peut accessoirement être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance...) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

**Risque de change** : le FCP peut être exposé au risque de change pour la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

L'année de gestion a été marquée par la situation politique en Italie, les annonces des banques centrales, les menaces de guerre commerciale sino-américaine de D. Trump, et l'épidémie de COVID-19.

En Italie, la formation du gouvernement entre le Mouvement 5 Etoiles et la Ligue a engendré de la volatilité sur les taux souverains italiens. En effet, le budget annoncé par le gouvernement, ne respectant pas les règles de l'Union Européenne, a entraîné des débats au niveau de la Commission Européenne. L'annonce d'un niveau de dette de 133,7% du PIB en 2019, soit plus du double de la limite fixée à 60%, a fait émerger la menace d'une sanction disciplinaire. Celle-ci s'amenuisant, les taux italiens se sont finalement resserrés et le taux 10 ans a terminé l'année 2019 à 1,40% après des plus hauts vers 3%.

Les banques centrales ont quant à elles préféré rester prudentes. Leurs politiques monétaires se sont donc avérées accommodantes. Concernant la BCE, la principale annonce a eu lieu en septembre, lorsque Mario Draghi a présenté un ensemble de mesures afin de soutenir l'économie européenne qui était au ralenti. Pour cela, la BCE a annoncé une baisse de son taux de dépôt de 10 points de base, passant ainsi de -0,40% à -0,50%.

Le programme de Quantitative Easing a quant à lui été relancé et aucune date de fin n'a été annoncée. A noter, début novembre, l'arrivée à la présidence de la BCE de Christine Lagarde. Du côté de la FED, la fin du retrait progressif des liquidités injectées depuis 2009 a été annoncée au mois de mars et trois baisses de taux de 25 points de base ont eu lieu au cours de l'année 2019. Au 31 décembre, la fourchette des taux des Fed Funds était donc de 1,50%/1,75%.

L'année 2019 a été marquée par la guerre commerciale sino-américaine lancée par D. Trump. Les rebondissements concernant des accords entre la Chine et les Etats-Unis ont ainsi impacté les marchés au fil des mois. Cependant, au cours du second semestre, les menaces politiques et géopolitiques se sont apaisées, entraînant l'écartement des taux souverains.

Sur l'année 2019, nous pouvons constater un resserrement au niveau des taux souverains. Le 10 ans allemand est ainsi passé de 0,15% en janvier à -0,185% à fin décembre. Le 10 ans français est quant à lui passé de 0,55% en janvier à 0,12% en fin d'année. Le taux américain à 10 ans ressort à 1,91%. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés au cours des 6 premiers mois de l'année, en lien avec le budget annoncé par le gouvernement.

Le marché du crédit s'est également repris en 2019, les indices iTraxx se sont donc resserrés. L'iTraxx Main (Investment Grade) est ainsi passé de 88 points en fin d'année 2018 à 44 points à fin décembre 2019, ce qui représente une baisse d'environ 50%. L'iTraxx Xover (High Yield) affiche quant à lui une baisse supérieure à 40%, passant de 353 points à fin décembre 2018 à 207 points en fin d'année 2019. Cette détente des spreads de crédit est l'illustration parfaite d'une performance record du crédit en 2019.

Le marché du primaire a connu une belle performance en 2019, sur tous les secteurs. De nombreux émetteurs sont venus sur le marché comme : Volkswagen, Daimler, Imperial Brands ou encore Total, EDF. De plus, les achats d'actifs de la BCE via son Quantitative Easing ont maintenu les rendements des obligations corporates vers le bas.

Depuis le début de l'année et plus spécifiquement depuis mi-février, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une baisse spectaculaire des marchés, toutes classes d'actifs confondues.

Les indices actions ont subi de fortes baisses, le CAC 40 baissant de 8% en février, puis 17% en mars. Le marché du crédit comme les taux n'ont pas été épargné. Les taux de rendement des pays périphériques se sont tendus fortement, de 40 points de base pour la dette italienne et espagnole à 10 ans sur le mois de mars. Cet événement devrait durablement peser sur les marchés. Le modèle économique globalisé et interdépendant étant durement impacté (consommation, santé financière des entreprises), tout comme la situation budgétaire des états qui devrait se dégrader avec la conjoncture.

Sur l'exercice, les performances des différentes parts du FCP PALATINE ABSOLUMENT sont respectivement de - 4,08 % pour la part A et - 4,89 % pour la part B, quand l'indicateur de référence Eonia s'affiche à -0,42%. Le différentiel de performance provient principalement par la baisse de la performance en mars de 3%, s'expliquant par l'exposition sur les actions de 21% dans le fonds. Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

A partir de février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques. »

### **III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2019/2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

#### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2019-2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

##### **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

### **Commission de mouvements :**

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos / Réglementation.

### **Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP ne prend pas en compte l'ensemble des critères ESG.

Les principaux critères de sélection sont la solidité financière des émetteurs, les caractéristiques des émissions, leur durée de vie et tout particulièrement le rendement offert.

### **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

### **Mention sur les rémunérations**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

La politique de rémunération a fait l'objet d'un amendement en juillet 2018 sur le volet partie variable du Président du Directoire à effet 2019.

Pour l'exercice 2019, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (29 personnes) représente 2 752 K€, et se décompose pour 2 215 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 537 K€ au titre des rémunérations variables.

## **- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
DE0001102317	BUND 1.5% 15/05/23	Vente d'obligations	26/08/2019	80 000 000	877 411
XS2035557334	VOLKS LEAS Eurib3 08/21 *EUR	Vente d'obligations	27/08/2019	7	700 879
XS2035557334	VOLKS LEAS Eurib3 08/21 *EUR	Achat d'obligations	27/08/2019	7	700 599
XS2035557334	VOLKS LEAS Eurib3 08/21 *EUR	Vente d'obligations	28/08/2019	6	600 665
XS2035557334	VOLKS LEAS Eurib3 08/21 *EUR	Achat d'obligations	27/08/2019	6	600 424
FR0010433185	PALATINE TAUX VARIABLE (R)	Vente parts OPCVM	28/08/2019	1 150	476 411
FR0010370528	UNI-MT (C)	Achat parts OPCVM	29/08/2019	2 000	463 140
FR0010433185	PALATINE TAUX VARIABLE (R)	Achat parts OPCVM	09/08/2019	1 100	455 455
FR0010915181	EXPORT EUROPE PALATINE	Vente parts OPCVM	12/02/2020	2 000	453 460
US882508BG82	TEXAS INST 2.25% 04/09/29	Vente d'obligations	27/08/2019	500	500 500

## **- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/03/2020 : - OPCVM = 47,16 % de l'actif net

## **- VIII – OPC INVESTIS A PLUS DE 20% EN OPCVM OU FIA**

Frais indirects supportés par le FCP sur l'exercice 2019/2020 :

- Frais courant des OPCVM ou FIA détenus : 0,323% TTC de l'actif net.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'est prélevée lors de la souscription ou le rachat d'autres OPCVM et FIA.
- Rémunération de prises en pension : néant.

## **- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### **CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Néant.

### **CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

# **PALATINE ABSOLUMENT**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2020

## PALATINE ABSOLUMENT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

---

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE ABSOLUMENT,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE ABSOLUMENT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

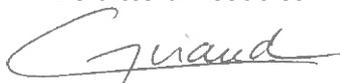
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

## BILAN ACTIF AU 31/03/2020 EN EUR

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>3 034 198,86</b>	<b>4 009 283,70</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 117 605,03</b>	<b>2 874 751,20</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 117 605,03	2 874 751,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>350 012,64</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	350 012,64	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>350 012,64</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 566 581,19</b>	<b>1 118 172,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 566 581,19	1 118 172,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>16 360,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	16 360,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>14 065,30</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>14 065,30</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>289 656,25</b>	<b>148 408,56</b>
<b>Liquidités</b>	<b>289 656,25</b>	<b>148 408,56</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 323 855,11</b>	<b>4 171 757,56</b>

## BILAN PASSIF AU 31/03/2020 EN EUR

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>3 342 093,33</b>	<b>4 232 039,30</b>
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-14 438,96	-110 569,79
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>-6 053,02</b>	<b>3 418,08</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>3 321 601,35</b>	<b>4 124 887,59</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>16 360,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>16 360,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	16 360,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>2 222,14</b>	<b>2 435,86</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>2 222,14</b>	<b>2 435,86</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>31,62</b>	<b>28 074,11</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>31,62</b>	<b>28 074,11</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3 323 855,11</b>	<b>4 171 757,56</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/03/2020 EN EUR

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
XEUR FGBM BOB 0619	0,00	532 560,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
XEUR FGBL BUN 0619	0,00	665 360,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2020 EN EUR

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	322,50	690,09
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	23 518,58	38 873,14
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>23 841,08</b>	<b>39 563,23</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	659,14	555,91
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>659,14</b>	<b>555,91</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>23 181,94</b>	<b>39 007,32</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	28 993,69	34 198,89
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-5 811,75</b>	<b>4 808,43</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-241,27	-1 390,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-6 053,02</b>	<b>3 418,08</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIEES A LA CRISE DU COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### ***Dépôts :***

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### ***Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion, en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés

(BTAN)

ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### ***OPCVM détenus :***

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont :

- 0,70 % maximum TTC pour la part A (C1)
- 1,55 % maximum TTC pour la part B (C2).

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante pour les deux parts:

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux fixe de 5% l'an, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du dernier jour de bourse du mois de mars de l'année N et s'achève le dernier jour de bourse du mois de mars de l'année N+1.

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à 5% l'an, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et 5% l'an.

- Si la performance du FCP est négative ou inférieure à 5% l'an, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est positive et supérieure à 5% l'an, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une performance du FCP inférieure à 5% l'an entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à 5% l'an.

Au titre de l'exercice 2008/2009, le calcul de la part variable prend effet le 5 mai 2008 sans rétroactivité sur l'exercice en cours. La perception de cette part variable n'interviendra que fin mars 2010.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts A(C1) et B(C2)</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2020 EN EUR

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>4 124 887,59</b>	<b>5 001 367,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	119 269,91	337 917,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-770 588,77	-1 116 446,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	140 296,50	19 279,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-119 275,56	-26 202,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	179 346,97	49 470,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-223 665,45	-162 490,00
Frais de transactions	-658,84	-453,08
Différences de change	4 083,46	8 869,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-142 642,71	-18 553,45
Différence d'estimation exercice N	-181 891,68	-39 248,97
Différence d'estimation exercice N-1	39 248,97	20 695,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	16 360,00	27 320,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	-16 360,00
Différence d'estimation exercice N-1	16 360,00	43 680,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 811,75	4 808,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>3 321 601,35</b>	<b>4 124 887,59</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	926 697,47	27,90
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	190 907,56	5,75
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 117 605,03</b>	<b>33,65</b>
<b>Titres de créances</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	350 012,64	10,54
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>350 012,64</b>	<b>10,54</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	926 697,47	27,90	0,00	0,00	190 907,56	5,75	0,00	0,00
Titres de créances	350 012,64	10,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 656,25	8,72
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,62	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	149 474,93	4,50	627 087,18	18,88	341 042,92	10,27	0,00	0,00
Titres de créances	350 012,64	10,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	289 656,25	8,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP		JPY		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	121 656,03	3,66	72 334,83	2,18	0,00	0,00	35,40	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	23,81	0,00	7,81	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2020
<b>Créances</b>	
<b>Total des créances</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	2 222,14
<b>Total des dettes</b>	<b>2 222,14</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	552	66 912,59
Parts rachetées durant l'exercice	-5 850	-699 023,55
Solde net des souscriptions/rachats	-5 298	-632 110,96
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 210	52 357,32
Parts rachetées durant l'exercice	-1 619	-71 565,22
Solde net des souscriptions/rachats	-409	-19 207,90

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2020
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 042,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 950,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2020
Actions			0,00
Obligations			190 907,56
	FR0013309317	BPCE E3R+0.5% 11-01-23 EMTN	190 907,56
TCN			0,00
OPC			1 566 581,19
	FR0010915181	EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	217 704,00
	FR0010744219	PALATINE IMPULSIONS TAUX FCP	399 616,00
	FR0010341800	PALATINE PLANETE Part A	476 519,19
	FR0010370528	UNI-MT-C PART C	472 742,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-6 053,02	3 418,08
<b>Total</b>	<b>-6 053,02</b>	<b>3 418,08</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 225,43	4 929,02
<b>Total</b>	<b>-4 225,43</b>	<b>4 929,02</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 827,59	-1 510,94
<b>Total</b>	<b>-1 827,59</b>	<b>-1 510,94</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/03/2020	29/03/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 438,96	-110 569,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-14 438,96</b>	<b>-110 569,79</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 640,06	-105 011,26
<b>Total</b>	<b>-13 640,06</b>	<b>-105 011,26</b>

	31/03/2020	29/03/2019
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-798,90	-5 558,53
<b>Total</b>	<b>-798,90</b>	<b>-5 558,53</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>10 087 519,58</b>	<b>6 015 141,63</b>	<b>5 001 367,01</b>	<b>4 124 887,59</b>	<b>3 321 601,35</b>
<b>PALATINE ABSOLUMENT A</b>					
Actif net en EUR	8 426 199,77	5 816 989,93	4 769 501,80	3 918 721,66	3 142 870,97
Nombre de titres	66 544	46 627	38 600	32 332	27 034
Valeur liquidative unitaire en EUR	126,62	124,75	123,56	121,20	116,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-8,13	-2,92	-1,78	-3,24	-0,50
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,47	1,98	0,55	0,15	-0,15
<b>PALATINE ABSOLUMENT B</b>					
Actif net en EUR	1 661 319,81	198 151,70	231 865,21	206 165,93	178 730,38
Nombre de titres	34 776	4 246	5 059	4 625	4 216
Valeur liquidative unitaire en EUR	47,77	46,66	45,83	44,57	42,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-3,08	-1,10	-0,66	-1,20	-0,18
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,14	0,34	-0,18	-0,32	-0,43

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
VOLKSWAGEN LEASING 0.25% 05-10-20	EUR	150 000	149 474,93	4,50
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>149 474,93</b>	<b>4,50</b>
<b>FRANCE</b>				
BPCE E3R+0.5% 11-01-23 EMTN	EUR	200 000	190 907,56	5,75
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.625% 10-11-21	EUR	100 000	97 550,40	2,94
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 12-01-22	EUR	200 000	192 982,97	5,81
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>481 440,93</b>	<b>14,50</b>
<b>ITALIE</b>				
ITALIE 0.35% 01-02-25	EUR	350 000	341 042,92	10,27
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>341 042,92</b>	<b>10,27</b>
<b>SUEDE</b>				
VLVY 0 02/11/23	EUR	150 000	145 646,25	4,38
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>145 646,25</b>	<b>4,38</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>1 117 605,03</b>	<b>33,65</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>1 117 605,03</b>	<b>33,65</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
AKKA TECHNOLOGIES 270420 FIX 0.0	EUR	350 000	350 012,64	10,54
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>350 012,64</b>	<b>10,54</b>
<b>TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>350 012,64</b>	<b>10,54</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>350 012,64</b>	<b>10,54</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	1 200	217 704,00	6,55
PALATINE IMPULSIONS TAUX FCP	EUR	3 200	399 616,00	12,03
PALATINE PLANETE Part A	EUR	18 599,5	476 519,19	14,35
UNI-MT-C PART C	EUR	2 150	472 742,00	14,23
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 566 581,19</b>	<b>47,16</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 566 581,19</b>	<b>47,16</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 566 581,19</b>	<b>47,16</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 222,14</b>	<b>-0,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>289 624,63</b>	<b>8,72</b>
<b>Actif net</b>			<b>3 321 601,35</b>	<b>100,00</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PALATINE ABSOLUMENT A	EUR	27 034	116,25	
PALATINE ABSOLUMENT B	EUR	4 216	42,39	